

BORDEREAU D'ENVOI

89307 150

adressé à
SEPRAN

89307150

N° 740 /DEF/EMAA/BPRO/ESP

Paris, le 12 DEC. 1989

RO 10

Numéro des pièces	DÉSIGNATION DES PIÈCES	NOMBRE	OBSERVATIONS
	- PV n) 599 du 09.09.89 concernant la vision d'un phénomène d'origine indéterminée au lieu-dit " commune de .	1	"Pour attributions"
	TOTAL.....	1	

Le Chef du Bureau de prospective et de réflexion stratégique
Po. Le Sous-chef de Bureau

Le Colonel G.

le 05 DEC. 1989

V.A./I.P.R.O.
 DERNIER ARRIVEE
 - 7. DEC 1989
 Cit

Cit

ETAT-MAJOR de l'ARMEE de l'AIR

EM/A/BPE

BORDEREAU D'ENVOI

10680169

DESIGNATION DES PIECES	NOMBRE	OBSERVATIONS
- PV de Gendarmerie n° 599 du 09.09.89 concernant l'observation d'un O.V.N.I. au lieu-dit " " commune de	1	Pour attributions, 89307150
		--- Le Lieutenant-colonel P Chef de la Section Circulation aérienne Le Lieutenant-Monsi C Chef de la Section SOL-AIR

EX-332

GENDARMERIE NATIONALE
 COMPAGNIE OU ESCADRON

UNITÉ (CLAIR)
BT

PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)
N° 599 du 9/9/89

BORDEREAU D'ENVOI
 CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES
 QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE
 ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS
 ← NUMÉRO INDIQUÉ CI-CONTRE

DATE REÇUE A L'UNITÉ

89307150

DATE DES FAITS (JOUR, MOIS, AN OU PÉRIODE)
Le 4 Septembre 1989

LOCALISATION DES FAITS (COMMUNE, LIEU-DIT, CODE DÉPARTEMENT)

AFFAIRE (NOM DES PARTIES EN CAUSE)
A F

OBJET DE LA PROCÉDURE
OBSERVATION D'UN OBJET VOLANT NON IDENTIFIÉ (O.V.N.I)

ENQUÊTE

PRÉLIMINAIRE
FLAGRANT DÉLIT
COMMISSION ROGATOIRE

AUTRE
RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

SCELLÉ(S)
 INVENTAIRE JOINT

NUMÉRO D'ORDRE	DÉSIGNATION DES PIÈCES
1	Synthèse.
2	Audition de Mr A F
3	Audition de Mme A O
4	Audition de Mr M M
5	Croquis du Phénomène
6	Planche photographique.

SUITE DU BORDEREAU D'ENVOI SUR LA PAGE SUIVANTE

INDEXATION DÉPART ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES.

DESTINATAIRES

<input type="checkbox"/>	1	M. LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE
<input type="checkbox"/>	1	Mr le Préfet
<input type="checkbox"/>	1	Mr le Général Cdt la Région Aérienne
<input type="checkbox"/>	2	Mr le Ministre de la Défense, Direction de la Gie- Bureau Défense-Opération.
<input type="checkbox"/>	1	AUX ARCHIVES Groupement. <input type="checkbox"/> VOIR LA SUITE DES DESTINATAIRES SUR LA PAGE SUIVANTE.

VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITÉ
 LE **27 Octobre** 19**89**

SIGNATURE ET CACHET

BORDEREAU D'ENVOI

adressé à
SEPRAN

SEPRA	
02 OCT, 1989	
Action <input type="checkbox"/>	Info <input type="checkbox"/>

89307150

N° 540 /DEF/EMAA/BPRO/ESP.

le 02 SEP 1989

RO 10

Numéro des pièces	DÉSIGNATION DES PIÈCES	NOMBRE	OBSERVATIONS
	MSG PV gendarmerie n° 810/2M du 09:09.89 concernant l'observation d'un OVNI au lieu dit " ", Commune de " " le 03.09.89	1	"POUR ATTRIBUTIONS"
	TOTAL	1	Le Chef du Bureau de prospective et de recherche opérationnelle

le 12 SEP. 1989

Clt

A.A./B.P.R.O. COURRIER ARRIVÉE
14 SEP 1989
Clt

Etat-Major de l'Armée de l'air



BORDEREAU D'ENVOI

103801

DESIGNATION DES PIECES	NOMBRE	OBSERVATIONS
<p>Objet : Observation d'un OVNI MSG PV Gendarmerie n°810/2 M du 9/09/89 de</p>	1	POUR ATTRIBUTIONS
TOTAL	1	

Cr/NP du 12.09.89

Copie

E.M.		
CHEF BUREAU	ATT	SUM
SECRETARIAT		
12 SEP. 1989		
CIRCUIT		
CONTROLE		
SOL-MIR		
NUISANCES	X	

RR RFFUGU
DE RFFECX
ZNR 00000 ZEL
R SEP 89
FM REGEND
TO RFFECZ/ PREJONDET
RFFUGU/REGION AIR
BT
NON PROTEGE
NMR 81072 M DU 9/9/89.
OBJ : OBJET VOLANT NON IDENTIFIE (OVNI)
TXI
PRIMO/ LE 3.9.89 VERS 04 H 30
SECUNDO/ LIEUDIT " " COMMUNE DE " CIRCOSCRPTION "

TERTIO/ DE LA FENETRE DE SON HABITATION TERTIO APERCOIT UN CARRE LUMINEUX DANS UN CHAMP EN CONTREBAS DE SA DEMEURE. SE REND SUR PLACE ET CONSTATE PRESENCE D UN CARRE LUMINEUX DE 10M/10M SE RETOURNE CONSTATE AU DESSUS DE SON HABITATION PRESENCE D UN OBJET TRES LUMINEUX EN FORME DE LOUPE MESURANT 3 M DE HAUT SUR 3 M DE LARGE QUI DISPARAIT APRES 30 SECONDES D OBSERVATION

QUARTO/ A F 58 ANS RETRAITE DOMICILE
COMMUNE DE
QUINTO/ 09.09.89 PV 599789 BT
BT

NNNN

GEND - BDA

100 RX 333

Un objet volant non identifié aperçu dans le

Un mystérieux engin émettant un " faisceau lumineux incroyable " a été aperçu la semaine dernière en pleine nuit sur le toit de sa maison par un habitant du village de

F
A . Une enquête a été confiée au Service Expertise des Phénomènes de Rentrée Atmosphériques (SEPRA) du Centre National d'Etudes Spatiales (CNES) de Toulouse, qui a prélevé hier plusieurs tuiles et de la mousse. " Je l'ai vu comme je vois mon poste de télévision dans mon salon, à moins de cent mètres de moi ", a raconté M. A , 68 ans, ancien directeur commercial : " Il avait la forme d'une bouteille de gaz, de trois mètres sur trois, et ne faisait pas de bruit " .

M. A , qui dort les volets ouverts, a été réveillé vers

4H30 du matin dans la nuit du 3 au 4 septembre par une lueur très intense. Sortant alors de chez lui, il constata que seul un pré était éclairé, par un faisceau provenant de cet objet posé sur son toit. " Après 20 secondes, ajoute-t-il, tout s'est éteint. Ils sont partis ou ils sont restés encore un peu, je ne sais pas, mais moi je suis rentré à l'intérieur ". Le lendemain il a constaté que les tuiles de la portion du toit au-dessus de laquelle il avait vu l'engin étaient plus brunâtres que les autres et étaient nettement déplacées. Selon la gendarmerie, M. A a été le seul à signaler un phénomène lumineux dans la région cette nuit-là. Quant à lui, il a souligné qu'avant cette aventure " il ne croyait pas tellement aux OVNI " .

UNITE

BT

PROCES-VERBAL (N°/ANNEE)

N° 599 du 9/9/89

PROCES-VERBAL

DE
SYNTHESE

N° FEUILLE

N° FEUILLE

ANALYSE ET REFERENCES (EVENTUELLEMENT)

O B J E T : Observation d'un objet volant non identifié (O.V.N.I)

AFFAIRE : A F

89307150

DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES

NOUS TROUVANT A (LIEU)

Ce jour 9 Septembre 1989 à 11H30, nous trouvant au bureau de notre unité.

nous soussigné(s) B G, MDL/Chef, à la brigade de

~~XXXXXXXXXX~~ G F, D A, V E, P P,
Gendarmes à la Brigade de

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

Le 9 Septembre 1989 à 11H00, nous trouvant au bureau de notre unité, se présente Mr A F, qui demeure au lieu-dit " " commune de, et qui désire porter à notre connaissance les faits suivants dont il a été le témoin.

EXPOSE DES FAITS

Le 4 Septembre 1989 vers 4H30, monsieur A F se trouvait dans sa chambre. Les volets et la fenêtre étaient ouverts. Allongé sur le lit, il ne dormait pas, car il souffre d'insomnie. Soudain son regard est attiré vers la fenêtre par une forte lueur extérieure. Il se rend à la fenêtre et constate la présence dans un champ de luzerne en contrebas, d'un carré lumineux de dix mètres de côté. Intrigué il sort de son domicile, accompagné de son chien et se dirige vers cette surface lumineuse.

Alors qu'il se trouvait à un mètre de celle-ci, il constate que l'origine de cette lueur est un faisceau lumineux, provenant d'au dessus de son toit. A ce moment là il est ébloui par une masse lumineuse stationnée au dessus de son toit. Cette masse a une forme de toupie d'enfant de deux mètres sur trois. Cette toupie est composée d'une multitude de facettes.

L'observation d'une durée de trente secondes, s'est terminée par une disparition instantanée et totale du phénomène.

Mr A nous précise qu'aucun bruit, aucune odeur, aucune chaleur n'a accompagné ce phénomène. De plus son chien n'a eu aucune réaction particulière.

CONSTATATIONS

et

MESURES PRISES

Mesures Prises : - Nous avons rendu compte des faits à notre Commandant de Compagnie par message N° 495/2 du 9/9/81

- Nous avons avec l'aide de Mr A E protégé les lieux, des prises de vues photographique ont été faites, et un croquis a été établi par le témoin

Constatations : - La maison de Mr A est sise au lieu-dit " " commune de en un lieu isolé.

- Elle se trouve en bordure d'un chemin communal sans numéro. Un jardin est un champ de luzerne clôturés compose la propriété à l'arrière de la maison.

- La maison est une ancienne bâtisse restaurée, composée d'un rez-de-chaussée et de deux étages. Seuls le rez-de-chaussée et le premier étage sont aménagés. La chambre de Mr A est située au premier étage, dont l'unique fenêtre donne sur l'arrière de la maison.
- La toiture est composée de deux versants, l'un donnant sur la route et l'autre sur la propriété. Sur le premier de ceux-ci, nous constatons à l'endroit supposé du stationnement de l'objet observé et sur une longueur de trois mètres, une différence de couleur des tuiles par rapport au restant du toit. Par ailleurs la végétation présente sur ces tuiles (mousses et lichens) semble avoir subi un effet thermique, car elle se détache facilement des tuiles et se désagrège anormalement.
- Un affaissement du toit est visible à cet endroit au niveau du faitage. Ceci a entraîné le glissement des tuiles et la création de gouttières.
- Le carré lumineux vu par Mr A dans le champ de luzerne était à une distance approximative de 80 mètres. La luzerne et l'arbre qui se sont trouvés dans cette zone lumineuse ne semblent pas avoir subi de modification.

ENQUETE

Monsieur A F, nous relate son observation, son audition fait l'objet de la pièce: (PIECE N° 2)

Le témoin honorablement connu dans la commune de, semble posséder toutes ses facultés mentales. Le comportement et les dires de ce dernier ne laisse apparaître aucune éventuelle affabulation.

Le 11 Septembre 1989 nous procédons à l'audition de Mme A O, qui se trouvait dans la maison lors des faits, mais endormie elle n'a rien vu. (PIECE N° 3)

Le S.E.P.R.A (Service d'Expertise des Phénomènes de rentrée Atmosphérique) antenne du C.N.E.S (Centre National d'Etude Spatiale) à s'est déplacé sur les lieux. Des photos, un croquis des lieux, des prélèvements de tuiles et de végétation ainsi qu'une reconstitution de l'observation ont été fait, par ce service.

Le 20 Septembre 1989 nous procédons à l'audition de Mr M M, entrepreneur qui a effectué la restauration de la demeure de Mr A. (PIECE N° 4)

Le croquis établi par Mr A sur le phénomène observé, fait l'objet de la pièce: (PIECE N° 5)

Une planche photographique a été établie, mais toute les vues n'ont pu être jointes, car les clichés ne nous sont pas parvenus de notre laboratoire central de. (PIECE N° 6)

CLOTURE

Nous avons établi la présente procédure en cinq exemplaires, comme le détail en figure ci-dessous:

La Première: Monsieur le Préfet

La Deuxième: Monsieur le Procureur de la République

La Troisième: Au Général Commandant la Région Aérienne

La Quatrième: Au Ministre de la Défense, direction Générale de la Gendarmerie

La Cinquième : Au Ministre de la Défense, direction Générale de la
Gendarmerie Nationale, bureau défense-opération.

Fait et Clos à

le 27 Octobre 1989.

Les Enquêteurs

UNITE

BT

PROCES-VERBAL (N°ANNEE)

N° 599 du 9/9/89

ANALYSE ET REFERENCES (EVENTUELLEMENT)

O B J E T : Observation d'un Objet Volant Non Identifié (O.V.N.I)

AFFAIRE : A F

89307150/1

PROCEDURE
DE
RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS
PROCÈS-VERBAL D'AUDITION
T E M O I N

N° PIÈCE

2

N° FEUILLET

1 / 2

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)
ce jour 9 Septembre 1989 à 11 H 30, nous trouvant au bureau de notre unité.

nous soussigné(s) V E, Gendarme, Agent de Police Judiciaire.
à la Brigade de

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

A F

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

M,

Fr

FILIATION

← DANS LES CAS OÙ CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS →

SITUATION DE FAMILLE

Marié

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION

PROFESSION: Retraité

DOMICILE :

Qui nous déclare:

""""Je suis propriétaire d'une maison sise au lieu-dit "" ""
commune de

""""Dans la nuit du 3 au 4 Septembre 1989 vers 4H30, j'ai observé
un engin lumineux non identifié.-----

""""Je me trouvais dans ma chambre dont la fenêtre se trouve sur la
façade Nord de la maison. La fenêtre était entrouverte et par l'en-
trebâillement, j'ai vu une forte lumière. Je me suis levé et j'ai
ouvert le volet. J'ai alors vu dans le champ se trouvant en contre-
bas de ma maison, un carré lumineux de 10 M / 10 M. Intrigué j'ai
mis ma robe de chambre, et je suis descendu en compagnie de mon
chien, voir de quoi il s'agissait.-----

""""J'ai donc descendu le champ où se trouvait la lumière, et je me
suis arrêté à 2 mètres de celle-ci. Trouvant cela bizarre je n'ai
pas osé y pénétrer, elle formait un carré parfait et l'on y voyait
mieux qu'en plein jour, d'ailleurs un de mes arbres, un noyer se
trouvait pris dans cette lumière. -----

""""je suis resté environ 30 secondes à 1 mn en train d'observer
cette lumière. Je me suis retourné pour remonter le champ vers la
maison, j'ai alors vu au milieu du toit de mon habitation, en par-
tie au-dessus de celui-ci, un objet fortement lumineux, comportant
une cinquantaine de facettes éclairantes comme des phares de cou-
leur jaune orangé, mais étant daltonien je ne peux être précis sur
la couleur. La lumière était si intense que j'ai dû mettre ma main
devant les yeux pour me protéger. J'ai pu remarquer avant d'être
ébloui, qu'un faisceau lumineux partait de cet objet pour rejoindre
le carré lumineux dans le champ. J'ai observé cet engin pendant
environ 30 secondes. La lumière était fixe, puis soudain tout s'est
éteint et l'observation a été terminée. Je n'ai pas vu l'engin par-
tir. Je me suis retrouvé dans le noir et j'ai eu du mal à me réabi-
tuer au noir de la nuit. Je précise qu'il s'agissait d'un jour sans
lune.-----

. . . / . . .

Deuxième Feuille

S.I: Je n'ai jamais fait l'objet d'un traitement psychiatrique.-----

S.I: Mon chien durant toute l'observation du phénomène à euⁿ comportement normal. Je possède un chien de chasse, et celui-ci cherchait des traces de gibier durant l'observation. Il n'a pas semblé être attiré par le phénomène, et même il me semble qu'à un moment il a pénétré dans le carré lumineux.-----

S.I: Dans le champs où se trouvait la lumière, j'y garde généralement une jument qui n'était pas là le jour de l'observation. Il y a quelque temps cette jument m'a échappé, il était 5H00 du matin elle semblait effrayée, et je n'ai jamais pu m'expliquer pourquoi.

S.I: Durant toute l'observation je n'ai pas entendu de bruit, je n'ai pu senti d'odeur, ni même de chaleur pouvant provenir de cet objet. Vous avez constaté tout comme moi, qu'au milieu du toit, sur la façade SUD, sur une largeur de 2 à 3 mètres, des tuiles ont bougé et changé de couleur. Pour ma part je ne pense pas que le toit était ainsi avant l'observation.-----

S.I: L'engin ressemblait à une toupie d'enfant, mais je n'ai vu que la partie supérieure, le toit me cachait la partie inférieure de l'engin. En ce qui concerne la lumière dans le champ, celle-ci durant toute l'observation est restée fixe, elle ne s'est pas déplacée, n'a pas grandi, ni diminué, son intensité est restée la même.

""C'est tout ce que je peux vous dire.-----

A le 9 Septembre 1989 à 12 H 15

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter, ou à y retrancher.

----(la personne entendue a signé au carnet de déclarations)-----

Poursuivant notre enquête, nous Gendarme V E , réentendons Mr A F , qui nous déclare: le 11 / 9 / 89 à 9H00

""Je tiens à vous préciser suite à mon observation du 3 au 4 Septembre 1989, que je n'ai pas avisé immédiatement vos services, car je tenais à savoir si d'autres personnes avaient été témoins de ces faits, et je voulais en parler au Maire de la commune de avant de venir vous trouver.-----

""Suite à cette affaire, la toiture de ma maison a subi d'importants dégâts, elle fuit à plusieurs endroits, et l'on remarque un affaissement du faitage du toit.-----

""Je n'ai rien d'autre à ajouter.-----

A le 11 Septembre 1989 à 9H30

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter, ou à y retrancher.

----(la personne entendue a signé au carnet de déclarations.)-----

GENDARMERIE NATIONALE
COMPAGNIE OU ESCADRON

UNITE
BT

PROCÈS-VERBAL (N°ANNÉE)
N° 599 du 9/9/89

**PROCÉDURE
DE
RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS**

**PROCÈS-VERBAL D'AUDITION
DE
T E M O I N**

N° PIÈCE **3** N° FEUILLET **1**

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)
O B J E T : Observation Objet Volant Non Identifié (O.V.N.I)

AFFAIRE : A F: 89307150/2

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)
ce jour **11 Septembre 1989 à 9H30**, nous trouvant au lieu-dit " " commune
de
nous soussigné(s) **V E**, Gendarme à la Brigade de

~~XXXXXXXXXX~~

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

PERSONNE CONCERNÉE
NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)
G épouse A O

SEX, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS) NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)
F, Fr

FILIATION **← DANS LES CAS OÙ CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS →** SITUATION DE FAMILLE
Mariée

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION
DOMICILE :

Qui nous déclare:

""J'ai appris par mon mari le 4 Septembre 1989 au matin, qu'il avait été le témoin d'un phénomène aérien non identifié.-----
""Je me suis couchée dans la nuit du 3 au 4/9/89 entre 23H00 et 00H00. Afin de ne pas réveiller mon mari, je suis allée me coucher dans une autre chambre.-----
""Je n'ai rien entendu de la nuit, ni vu, car je dormais. C'est mon mari qui m'a appris la nouvelle quand il est remonté du champ. L'observation était déjà terminée.-----
""Je ne peux rien dire de plus sur l'observation de ce phénomène.-----
A le 11 Septembre 1989 à 9H45
Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter, ou à y retrancher.
----(la personne entendue a signé au carnet de déclarations)-----

GENDARMERIE NATIONALE
COMPAGNIE OU ESCADRON

1
UNITE
BT

PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)
N° 599 du 9/9/89

PROCÉDURE DE RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

T E M O I N

N° PIÈCE : **4**

N° FEUILLET : **1**

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

O B J E T : Observation d'un Objet volant non identifié (O.V.N.I)

AFFAIRE : A F

89307150/3

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)
ce jour **20 Septembre 1989 à 10H30**, nous trouvant au bureau de notre unité.

nous soussigné(s) **V** **E** , Gendarme à la Brigade de

~~XXXXXXXXXX~~

~~XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX~~

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

M M

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS) NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

M, Fr

FILIATION ◀ DANS LES CAS OU CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS ▶ SITUATION DE FAMILLE

Divorcé

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION

PROFESSION: Entrepreneur.

DOMICILE :

Qui nous déclare:

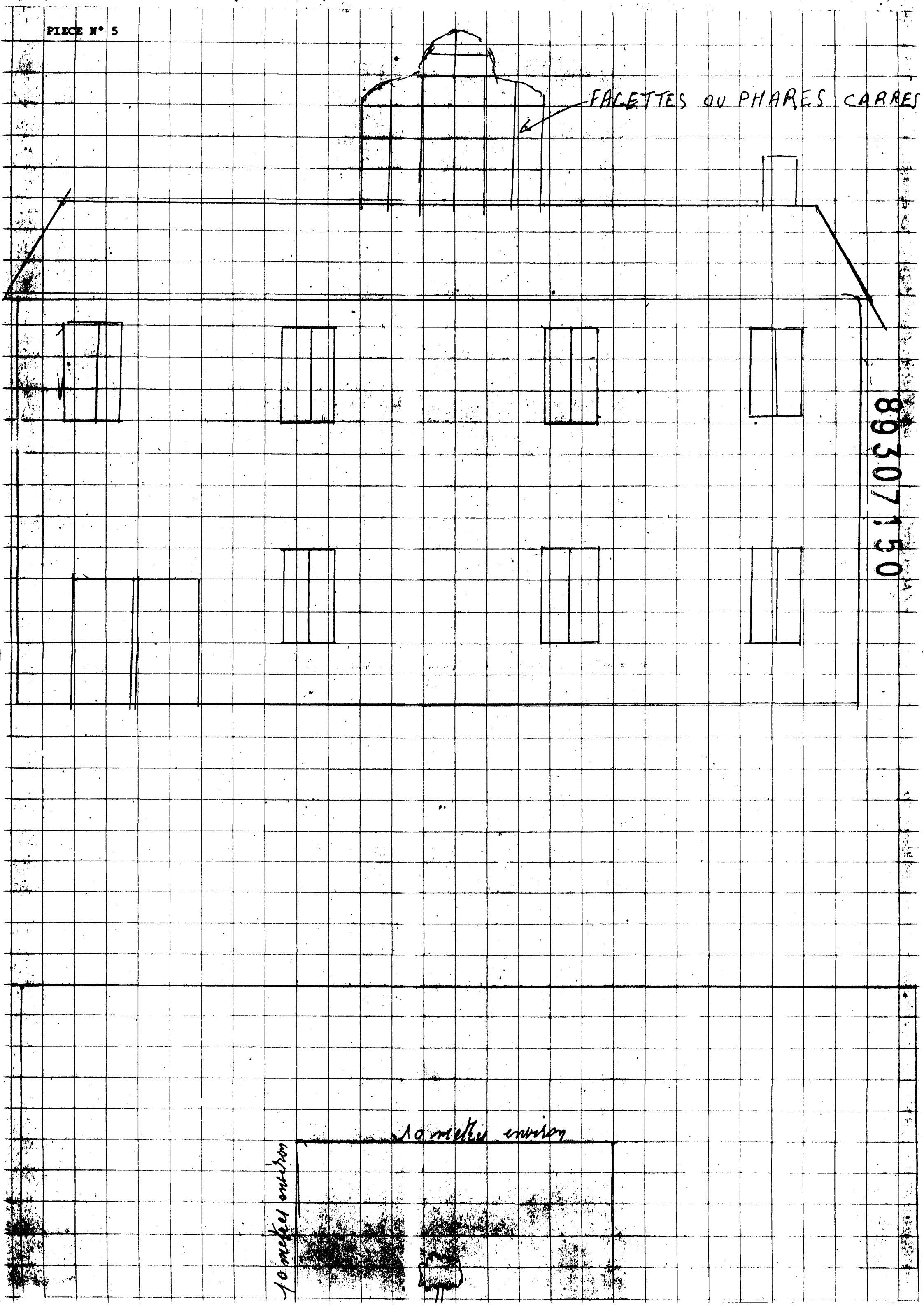
""J'ai été avisé par Mr A F , demeurant à , que suite à l'observation d'un phénomène aérien inconnu, il avait des problèmes avec sa toiture.-----
""C'est mon entreprise " , sise , qui a effectué tous les travaux de la maison de Mr A .-----
""Les travaux consistaient à du gros oeuvre, charpente, couverture, zinguerie, et tous les travaux ont été finis en Février 1985.-----
""Suite à cette affaire, je suis monté avec les spécialistes du C.N. E.S de sur la toiture. J'ai constaté que les tuiles étaient vrillées dans le sens des aiguilles d'une montre sur une longueur de 3 mètres et sur 5 mètres de large environ, le faitage à cet endroit là s'est affaissé et de ce fait des gouttières se sont créés. "" les tuiles employées lors de la réfection de la toiture étaient neuves. Les tuiles employées en canal sont classiques, et celles employées en chapeau ont été vieillies artificiellement.-----
""Sur la toiture de Mr A l'on constate que la partie qui s'est affaissée, et la partie plus foncée du toit.-----
A le 20 Septembre 1989 à 11 H 00
Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter, ou à y retrancher.
----(la personne entendue a signé au carnet de déclarations)-----

FACETTES OU PHARES CARRES

89307150

10 metres environ

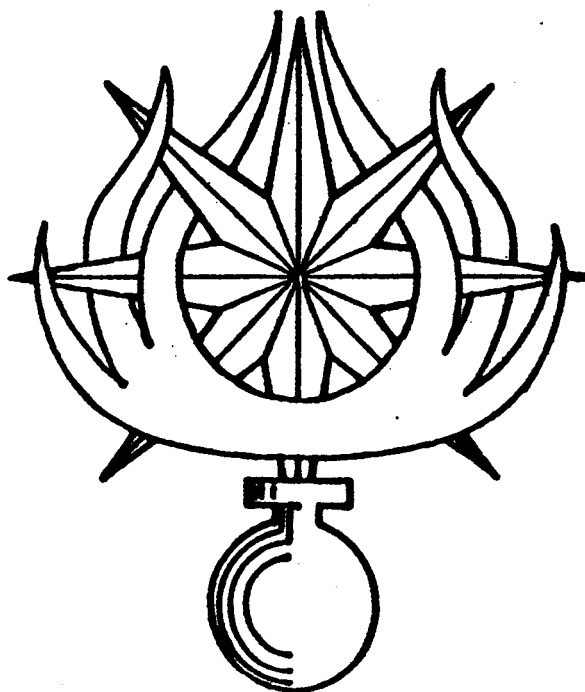
10 metres environ



89307150

GENDARMERIE NATIONALE

BT



DOSSIER PHOTO

AFFAIRE : **OBSERVATION D'UN OBJET VOLANT NON IDENTIFIE**

 (O . V . N . I .)

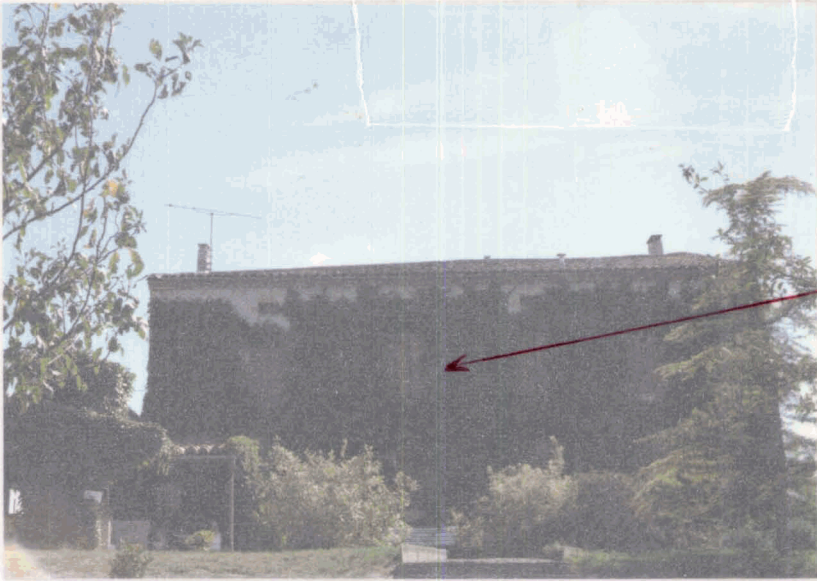
P V

599 / 89 du 9 Septembre 1989

- CLICHE N° 1

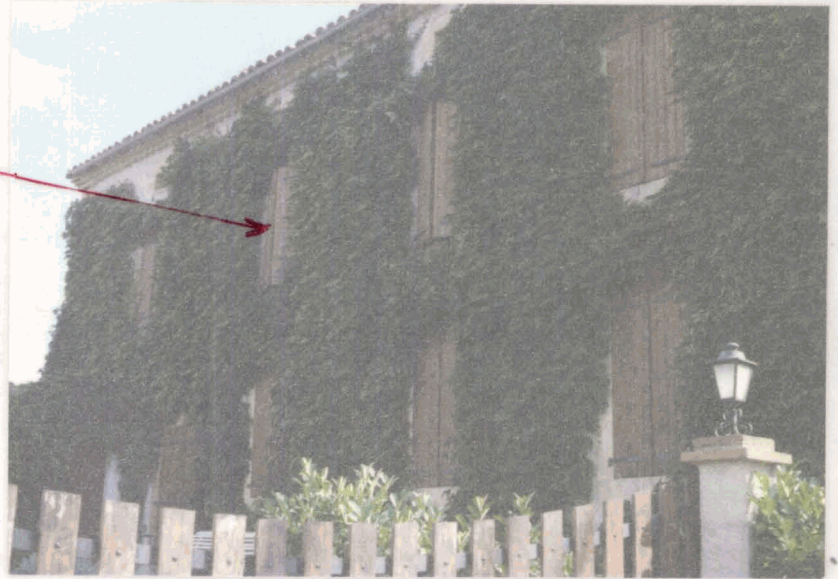
Vue de la façade arrière de
la maison de Mr A F

L'on distingue la fenêtre de
la chambre de Mr A



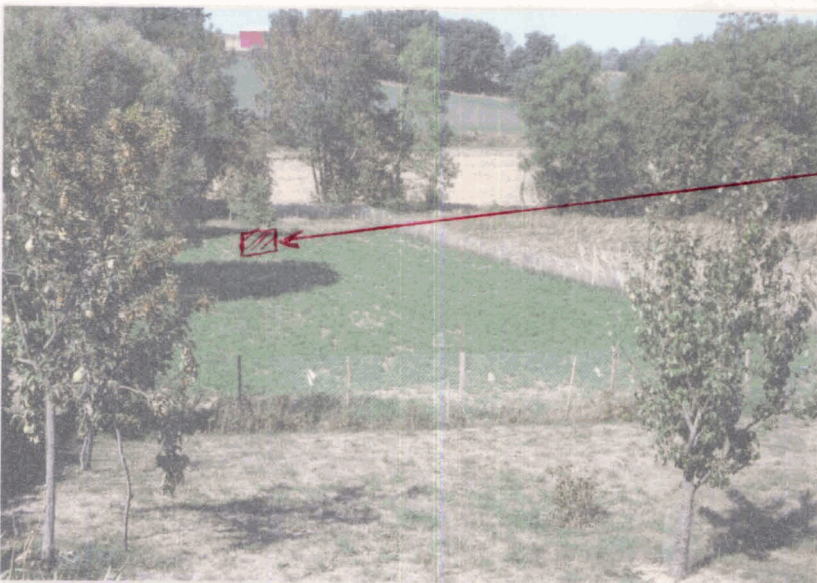
- CLICHE N° 2

Vue rapprochée de la façade
de la maison.



- CLICHE N° 3

Vue du champ de luzerne où se
trouvait le carré lumineux.
Emplacement du carré lumineux.





- CLICHE N° 4

Vue de la façade avant de la maison. L'on distingue sur le toit la différence de couleur des tuiles à l'endroit supposé du stationnement de l'objet observé.

- CLICHE N° 5
Vue rapproché du toit et de la trace.



- CLICHE N° 6

Vue de la campagne environnante visible de la façade de la maison où l'engin à disparu.



Journal :

89307150

du

Mercredi 13 Septembre 1989

Des traces mystérieuses venues d'ailleurs

Une soucoupe volante s'est-elle posée
sur le toit d'une maison ?
La gendarmerie et les spécialistes
mènent l'enquête.

En départementale

du

Vendredi 15 Septembre 1989

Un O.V.N.I. à ?

Depuis quelque temps, on ne parlait plus de témoignages de personnes ayant aperçu un OVNI au-dessus de leur tête, ces récits divisant l'opinion, mais interrogeant tout de même les terriens que nous sommes.

Et voilà que ça recommence, et très sérieusement semble-t-il, puisque le "témoin" n'a rien d'un farfelu, d'un doux rêveur.

M. F. A., un cadre en retraite de 68 ans, venu de , a acheté avec son épouse une coquette maison sur la commune de , non loin de , voici à peine deux mois. Et comme M. A. est un passionné de télévision, il se couche tard; et justement lundi matin 4 septembre, il venait tout juste de s'endormir lorsque vers 4 heures, il fut éveillé par une lueur très forte venant du jardin et entrant dans sa chambre aux volets ouverts : « Le pré était tout éclairé ! »

Le temps de sortir, suivi de son fidèle chien, et M. A. découvrit

alors au-dessus de sa maison, à environ une dizaine de mètres du toit une sorte de boule recouverte de projecteurs, plus grosse qu'un hélicoptère. Le phénomène dura quelques secondes, puis la boule monta dans le ciel et disparut.

Sa surprise fut telle qu'il n'en parla d'abord qu'à son épouse qui n'avait rien vu puisque dormant dans une autre chambre. Mais M. A. ne put garder le "secret" longtemps, mettant le maire de dans la confiance, lequel lui conseilla d'en parler aux gendarmes. Dès lors les chercheurs toulousains du CNES étaient alertés et venaient constater les traces sur le toit, car traces il y a effectivement, sorte de grosse tache brune sur les tuiles. Une enquête est donc ouverte le plus sérieusement du monde, à partir du témoignage de M. A. et de ces indices.

Et si l'OVNI revenait faire un tour à ... pour faire avancer l'enquête ?

Journal :

du

Vendredi 15 Septembre 1989

O.V.N.I.

AU-DELÀ DU RÉEL



***L'unique témoin
dessine pour nous
l'engin lumineux***

Gendarmes et C.N.E.S. enquêtent

Reportage et photos exclusives en page 3

Journal :

du

Mercredi 20 Septembre 1989

Courrier de lecteurs

A propos d'O.v.n.i.

Ingénieur demeurant à , M. G. vient de nous adresser la lettre suivante suite à l'article relatant l'apparition mystérieuse dont a été témoin M. A. à , paru dans notre édition du mercredi 13 septembre.

« ... Comme si ce phénomène était nouveau, des témoignages d'O.v.n.i.s., il y en a des centaines et depuis des dizaines d'années. En principe, les gendarmeries avaient l'ordre de transmettre au ministère les témoignages qui leur étaient signalés et c'était le G.e.p.a.n., à Toulouse, qui était chargé des enquêtes, mesures et analyses. Etant délégué pour mon canton de « », société ufologique, j'ai d'ailleurs été appelé à enquêter, il y a quelques années, chez deux témoins à

» Que des gens confondent des ballons sondes avec un O.v.n.i., cela arrive parfois, mais un ballon sonde, cela n'avance pas contre le vent. Quand des professionnels du ciel (commandants de bord, pilotes d'essai, capitaines de navire) témoignent et que les tours de contrôle enregistrent des vitesses supérieures à mac H, comme cela arrive parfois, ce ne sont pas des « bobards ».

» L'organisme qui a le plus important dossier sur les O.v.n.i.s. est l'U.S. Air Force avec « secret défense », seulement les colonels et quelques généraux qui coiffaient ces services, sont pour beaucoup à la retraite et commencent à parler.

Il y a aussi le rapport très précis d'un astronome, directeur d'un observatoire d'Argentine, qui a suivi les évolutions d'un engin au télescope et cela a duré plusieurs minutes.

Nombreuses en France sont les voitures qui, survolées, ont vu leur moteur s'arrêter et qui n'ont pu repartir que lorsque l'engin était allé plus loin.

» Tous les mois paraissent dans «
» les témoignages récents (abonnement annuel,

» Je crois que la lecture de cette revue très sérieuse serait profitable. Moins que, comme les Américains, on classe ce témoignage « top secret », comme si les Français n'étaient pas majeurs.

» Ce qui pourrait par contre être dangereux, c'est qu'un témoin tire un coup de fusil sur l'engin ou un occupant s'il y en a parce que la riposte peut être mortelle et ça se comprend. »

O.v.n.i. soit qui mal y pense

Le retraité de **Amélie** a livré le secret. Sa maison a été l'objet d'un phénomène mystérieux. Hier, les chercheurs du C.n.e.s. ont commencé leur enquête



a été ses lunettes pour mieux voir.

plus sûr de rien. Et s'il avait vu un O.v.n.i. ?

Son épouse, elle, n'a rien vu. Et pour cause, elle dormait, et il n'a pas voulu la réveiller. A vrai dire, leurs rythmes de sommeil à tous deux sont différents et lorsque l'un, pour raison de télévision, se couche plus tard que l'autre, il fait chambre à part pour ne pas réveiller son conjoint. C'était le cas cette nuit-là.

Un secret trop lourd

Dans la belle maison de **Amélie** que les **A** ont acquis il y a tout juste deux mois, l'O.v.n.i. est resté comme un secret pour le couple. D'abord, **M^{me} A** ne voulait pas en entendre parler. Mais comment « digérer » une aussi lourde information ? Et puis, **M. A** était sûr de lui, il avait bien vu, ce qu'il appelle « vu ».

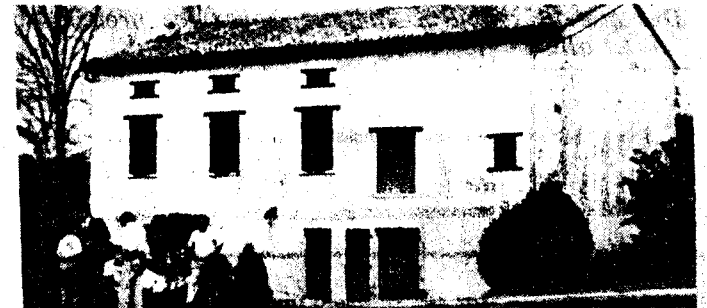
Le phénomène a eu lieu dans la nuit de dimanche à lundi. Finalement, il décida d'en glisser deux mots au maire de **Amélie** qui de-

vint dépositaire du secret. Et c'est lui, le premier magistrat, qui le décida à se confier aux gendarmes de **Amélie** le vendredi suivant.

Ces derniers prendront sa déposition et lui conseilleront de ne pas faire de déclaration publique « tant que ce n'aura pas été constaté par des officiels ». Les officiels, c'était le C.n.e.s. de **Amélie** qui, hier matin, a procédé à l'examen des lieux, et notamment du toit de la jolie maison, dont une façade est couverte d'un ampélopsis, au sommet d'une colline. On comprend en la regardant, coquette dans la campagne verdoyante du **Var**, qu'un O.v.n.i. ait pu la choisir pour piste d'atterrissage.

Aux portes de l'étrange

Lundi, **M. A** n'a pas voulu répondre aux questions de la presse. C'était trop tôt, et il préférerait, lui aussi, attendre le passage des professionnels que sont les chercheurs du C.n.e.s. Lui-même, sûr du spec-



Une vue générale de la maison. La partie gauche du toit présente un trou à travers lequel des gouttières s'infiltrèrent dans la maison.

tacle que ses yeux ont enregistré, se serait laissé attendrir. Mais son épouse veillait, refusant toute communication trop hâtive. Alors le retraité garda ses réponses pour lui en donnant à la presse rendez-vous pour le lendemain.

L'attitude de **M^{me} A** pose en fait le problème de la peur. Et si l'O.v.n.i. vengeur revenait ? Son mari, lui, curieusement, n'a pas eu peur ni perdu son sourire. Ce n'est

pas le moins étonnant de cette aventure aux portes de l'étrange que de constater qu'un terrestre peut considérer les éventuels messagers de l'au-delà avec davantage de sympathie que d'appréhension.

Deux options qui s'opposaient, aussi lointaines que le monde est monde. Le Nouveau, s'entend...

« J. l'ai bien vu ! »

A, **M. A**, cadre commercial, 68 ans, n'a pas rêvé. Aussi énorme soit l'information, il la soutient de toute sa raison : « Cette nuit-là, selon lui, à 4 heures, un carré lumineux de 10 mètres s'est posé

sur sa maison. Mieux, il est resté immobile quelques instants ».

Auparavant, croyait-il aux O.v.n.i. ? Pas particulièrement. Disons qu'il n'avait pas d'avis précis. Du moins n'était-il pas contre leur existence. La différence est qu'aujourd'hui, il n'est

Un O.v.n.i. dans le

Traces mystérieuses venues d'ailleurs ?

A et entre dans le , au milieu des coteaux du où les tournebols accusent la sécheresse, le mystère est plutôt venu du ciel. Il est tombé sur un couple de retraités habitant, depuis deux mois à peine, une jolie maison en bout de côte, recouverte sur une façade par un ampelopsis.

Mais, cette fois, aucun phénomène naturel n'est à invoquer pour les faits que F A un

de 68 ans, ancien directeur commercial chez , s'est résolu à révéler quelques jours après en avoir été le témoin.

C'était plein de phares !

C'était la nuit du dimanche 3 au lundi 4 septembre et il était plus de 4 heures quand il fut réveillé dans sa chambre où il dormait fenêtres ouvertes, par des faisceaux lumineux.

« En me retournant, j'ai vu un éclairage pas possible ! Le pré était tout éclairé ! »

F A son chien sur les talons, sort

alors et a le temps, dans son jardin, de voir monter, à partir du toit de la maison, « une boule éclairée de partout ».

« Elle était plus grosse que l'hélicoptère qui est là (et de désigner du doigt l'hélico présent hier pour l'observation du toit) et c'était plein de phares. »

Ce témoignage, F A le donne du bout des lèvres et par bribes, obéissant en cela aux consignes des spécialistes du C.n.e.s. « Ils m'ont dit de ne rien dire tant qu'ils n'auraient pas fini... », s'excuse-t-il devant les premiers journalistes.

Le C.n.e.s. enquête

Les constatations n'en appartiennent pas moins à tout le monde. On se montre sur le toit, près de la cheminée, une partie trouée. La veille, le propriétaire expliquait qu'il avait dû placer des seaux pour lutter contre les dégâts provoqués par le gros orage de dimanche soir. De plus, on ne peut pas ne pas remarquer que les tuiles du toit sont désormais

en deux couleurs. Le tiers, près de la cheminée et du trou pré-cité est bruni, comme brûlé, les deux tiers restant étant plus clairs.

« Ils m'ont arrangé le toit ! soupire F A , un toit tout neuf ! »

Il confie l'heure du phénomène : entre 4 heures et 4 h 30 puisqu'il a remarqué la demie passée lorsque, rentrant chez lui, il prévint son épouse qui dormait dans la chambre à côté.

Depuis, il s'est résolu sur les conseils du maire à signaler les faits à la gendarmerie de

La venue des scientifiques, hier, et leurs observations qui devaient motiver, dans l'après-midi (et aujourd'hui encore), la mise en place d'un périmètre de protection autour de la maison, dira le reste. Les scientifiques sont venus en raison, des corrélations éventuelles de leurs observations avec celles d'autres événements. Et, comme dit l'un d'eux, sans vouloir s'engager plus avant : « Pour une fois qu'il y a des traces... ».

G.

Un spécialiste

« Il y a probablement quelque chose... »

Pour M. V , responsable du S.e.p.r.a. (Service expertise des phénomènes de rentrée atmosphérique), présent hier, en fin de matinée, sur les lieux, en présence de deux de ses collaborateurs, il y a essentiellement un phénomène observé par quelqu'un et un travail à vérifier.

Le scientifique se montre prudent et parle d'abord de travail à vérifier. « Il y a peut-être des traces sur l'environnement qui nous permettront de vérifier... », explique-t-il, précisant sa position dans les termes prudents suivants : « ... On n'a pas d'a priori », on ne sait pas ce que c'est, il y a eu des prélèvements... ».

Enfin, une confiance qui s'échappe des lèvres, presque un peu malgré soi : « ... Il y a probablement quelque chose... ».



Responsable du S.e.p.r.a., M. V nous affirme : « Il y a quelque chose... »

Un O.V.N.I.

AU-DELA DU RÉEL

ON LE DIT
 A LA UNE

Un objet volant non identifié stationne quelques minutes au-dessus de la maison

Le phénomène lumineux d'origine encore inconnue a laissé des traces sur le toit de la maison du seul témoin de la scène. Mais ce n'est pas tout. Des tuiles ont changé de couleur, d'autres ont été soulevées et le toit tout entier a même bougé. Dans ce cas précis, on a immédiatement abandonné l'hypothèse d'un mauvais canular ; de plus, la personnalité du témoin est au-dessus de tout soupçon.

Alors, que s'est-il passé dans la nuit du 3 au 4 septembre vers 4 h du matin ? Qu'a bien pu voir ce paisible retraité dont la propriété est aujourd'hui envahie par des spécialistes et des journalistes ?

Toujours est-il que le Centre National des Etudes Spatiales (CNES), et plus particulièrement le service du SEPRA (Service d'Expertises des Phénomènes de Rentrées dans l'Atmosphère) prennent l'affaire très au sérieux et ont fait une enquête car la présence de marques physiques pourraient être du plus grand intérêt. F A , I

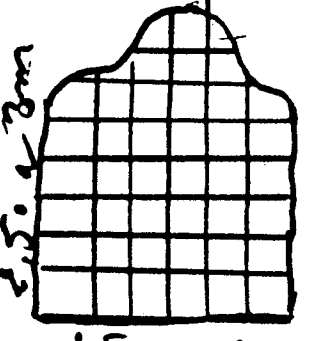
faire très au sérieux et ont fait une enquête car la présence de marques physiques pourraient être du plus grand intérêt. F A , I

faire très au sérieux et ont fait une enquête car la présence de marques physiques pourraient être du plus grand intérêt. F A , I

TÉMOIGNAGE

A quelques kilomètres de la commune de..., sur la commune de..., fermes et grandes bâtisses se dressent dans la campagne valonnée. La maison de F... qu'il occupe depuis quelques mois avec son épouse, est plantée en haut d'une petite route à la lisière des champs. Cet ancien cadre commercial, âgé de 68 ans, a décidé de passer ici des week-ends paisibles, mais dans la nuit de dimanche à lundi, F... se lève.

aucune chaleur, mais je ne m'ose pas y pénétrer. Je n'ai pas peur. Je me retourne pour rentrer chez moi, c'est alors que j'aperçois sur l'arête du toit un engin lumineux. Il n'y a toujours aucun bruit. Je distingue maintenant une forme qui est celle d'une bouteille de gaz recouverte de facettes éblouissantes. L'engin projette toujours son faisceau vers le champ de luzerne,



M. A a dessiné pour l'engin qu'il a vu sa taille est d'environ de 2,50 m sur 3, reste immobile durant une trentaine de secondes. Brusquement, les rayons lumineux et l'engin s'éteignent. Puis plus rien. Il me faut quelques minutes pour regagner la mai-

son, car l'obscurité est dense, la lune nouvelle éclairant à peine. De retour chez moi, je bois un grand verre d'eau. Je remonte les escaliers pour me coucher, lorsque dans la chambre, ma femme me demande ce que je fais debout. Je lui explique ce que je viens de voir." Les habitants des villages voisins se sont emparés de l'histoire. "Je ne peux plus faire un pas à

sans qu'on me demande des détails sur cette fameuse nuit", raconte, non sans un brin d'humour, le retraité, héros involontaire d'un phénomène encore inexplicable. Mardi dernier, dans la matinée, ses proches voisins sont aux fenêtres et regardent l'étrange ballet d'un hélicoptère qui survole la maison du couple A... Les gendarmes, les membres du SEPRA, le service créé en novembre 1988, et l'antenne spécialisée du CNES sont sur place.

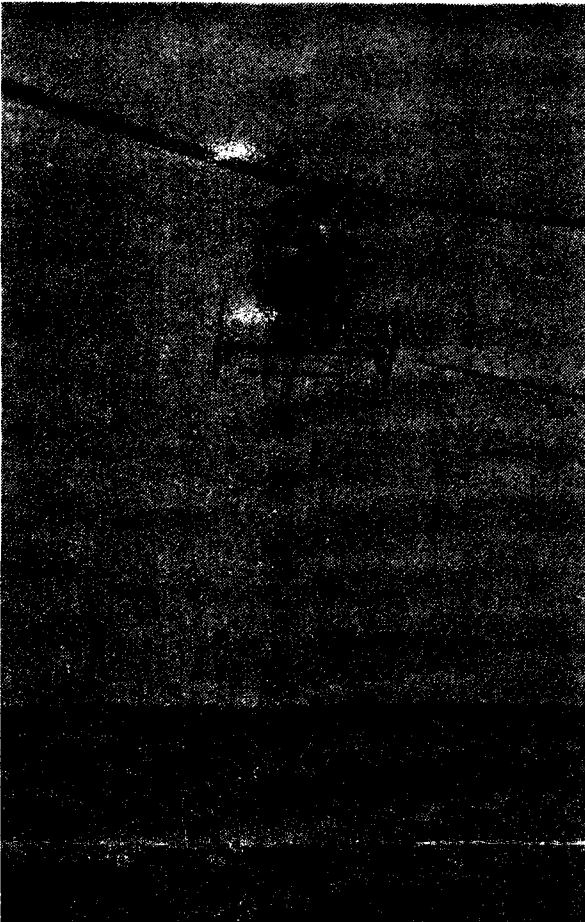
"Au stade où en est l'enquête, on ne peut rien dire." J... le responsable de ce service, observe les lieux. "Notre travail va consister à regrouper toutes les informations et les éléments concernant ce phénomène. Ensuite, nous

analyserons en détails par des moyens sophistiqués les indices que nous aurons relevés", explique le responsable du SEPRA. "Nous intervenons régulièrement sur des phénomènes semblables qui, somme toute, ne sont pas très différents de ceux déjà observés, par divers témoins. Mais ici, sans doute, ce qui retient toute notre attention, c'est la présence de traces physiques", affirme-t-il. En effet, et F...

A... le confirme : des tuiles ont été soulevées et, au milieu de la toiture, on peut distinguer que certaines d'entre elles ont changé de couleur. Cette modification est-elle une des conséquences du phénomène lumineux ? D'autres indices troublants, comme celui de la charpente qui a légèrement bougé, intriguent ou laissent perplexes. La présence de mousse végétale sur le toit et sa disparition presque totale à l'endroit où "l'engin" aurait stationné est également étrange. Cette matière vivante sera peut-être révélatrice et permettra une identification partielle ou totale du phénomène, mais pour l'instant il ne s'agit que d'hypothèses.

rien négliger et tous les éléments seront passés au peigne fin par des moyens comme la thermo-luminescence, la spectrométrie... en laboratoire. Ils se donnent six mois environ avant de pouvoir obtenir quelques résultats.

Mardi dernier, M. A... était inquiet. La maison a été habitée par un haut fonctionnaire de police, qui était chargé de la sécurité en France de l'ancien premier ministre... ; alors, le retraité ne peut s'empêcher de s'interroger. Bien sûr, ce phénomène lumineux a modifié ses habitudes, et tout ce remue-ménage autour de sa propriété est peut-être aussi spectaculaire que la venue de "l'étrange engin". "Je ne sais pas ce qui va se passer maintenant, qui va me rembourser la toiture, ce n'est certainement pas l'Etat, et encore moins l'assurance. Ca m'étonnerait que vous retrouviez les coupables", lance avec humour F... A... au responsable du SEPRA. "Et si l'engin revenait ?" lui demande un journaliste. "Je referais la même chose", répond F... A...

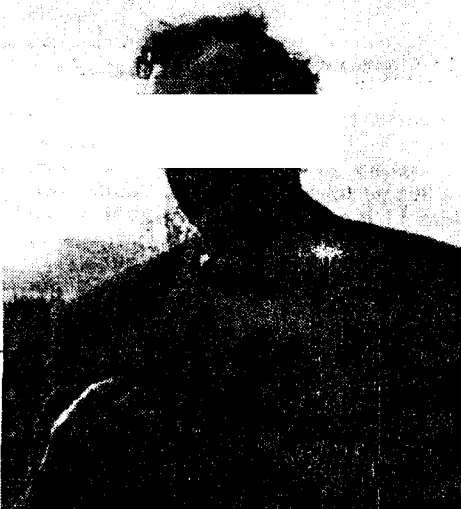


L'hélicoptère du CNES survole la maison pour prendre des vues aériennes de la toiture

Voyageurs de l'espace

LES SURPRISES DU CIEL

Alors que "Voyager", la sonde américaine, butine les planètes les plus éloignées de notre système solaire, à quelques dizaines de kilomètres au-dessus de nos têtes, de nombreux satellites poursuivent leur ronde autour de la Terre. Qu'ils soient militaires, commerciaux ou complexes laboratoires technologiques, les satellites sont de plus en plus nombreux et, dans les années à venir, leur nombre ne va cesser de croître. Aussi, c'est avec un grand intérêt que le Centre National des Etudes Spatiales (C.N.E.S.), et plus particulièrement le SEPRA (Service d'Expertises des Phénomènes de Rentrées dans l'Atmosphère) observent les mouvements de ces engins et assurent un suivi sur l'ensemble des satellites lancés en France et en Europe. Car, tout perfectionnés qu'ils soient, ces engins qui gravitent dans l'espace peuvent connaître quelques problèmes. Il n'est pas rare -même si peu fréquent- de constater des retombées qui peuvent alors, lorsqu'ils sont observés par un ou plusieurs témoins, prêter à confusion, l'entrée dans l'atmosphère provoquant généralement des réactions plus ou moins spectaculaires.



M. V., responsable du SEPRA, "nous débutons notre enquête, mais le phénomène semble intéressant."

Les mésinterprétations peuvent être multiples et d'origine très diverses : un ballon sonde, un phénomène astronomique, un simple avion parfois non identifié... les exemples ne manquent pas. Il reste cependant des phénomènes inexplicables qui, après études et analyses des services spécialisés, ne débouchent sur rien de connu et ces derniers avouent : "on ne sait pas ce qui s'est passé". La

porte aux rêves les plus fous est donc entrouverte et certains ne manquent pas de s'y précipiter.

Pour l'affaire de... tout reste à découvrir, les membres du SEPRA ont de longs mois de travail devant eux pour élucider ce qui s'est passé la nuit du 3 sur la maison de F... A...



La maison survolée par l'O.V.N.I.



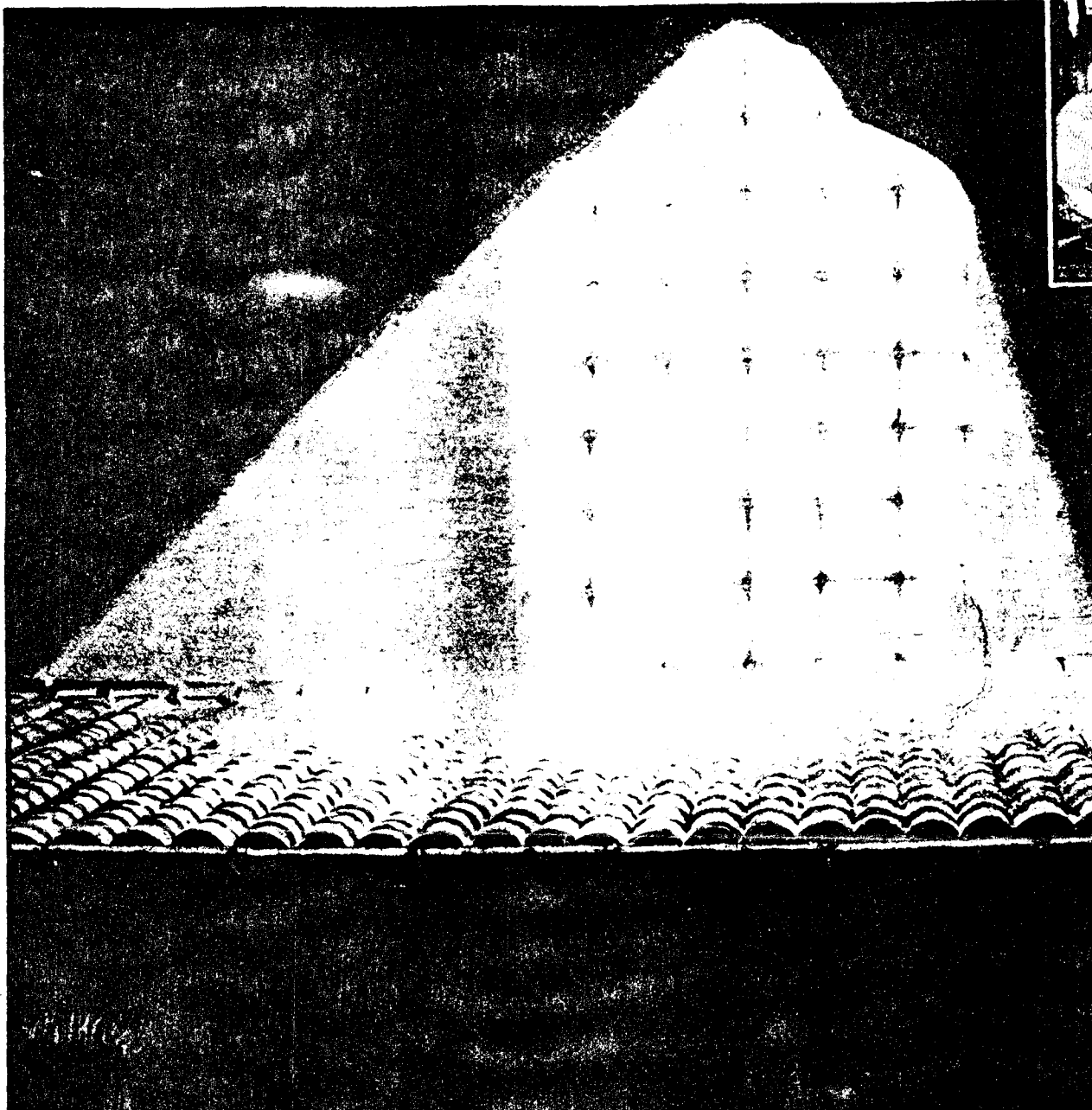
F A (3ème à gauche) explique ce qu'il a vu (photos D.)

**ans la nuit du 3 au 4 septembre, à 4 h, un retraité réveille par une mys-
térieuse lueur découvre sur sa maison quelque chose d'extraordinaire**

étrange phénomène qui sème le trouble dans tout un village !

re, un petit
age du
50 km de
ne parle plus
ça ». « Ça »,
ange phéno-
est déroulé
uit du 3 au
re dernier !
s, ancien direc-
ercial d'une
ociété de
iels, un homme
sur terre et est
ou un
vu « quelque
ordinaire.
inaire que nous
notre reporter
pour recueillir,
che même du
écrit de cette nuit
ourra jamais

« Sur le moment, en une fraction de seconde, j'ai pensé : « Ce n'est quand même pas une apparition de la Vierge ! Ce n'est pas possible. »
« Comme la lumière ne bouge toujours pas, poursuit F. A., je me retourne alors pour rentrer chez moi.
« C'est à ce moment-là que j'aperçois, sur l'arête du toit, un engin lumineux. Il n'y a toujours aucun bruit. Je distingue maintenant une forme qui est celle d'une bouteille de gaz recouverte de facettes de lumière éblouissante.



M. A décrit ce qu'il a vu à notre dessinateur

neux se déplacer dans le ciel.
Ils s'efforcent maintenant de recouper et de vérifier tous ces témoignages, qu'ils prennent très au sérieux.
« En repensant à tous ces événements, a déclaré M. A., un fait étrange m'est revenu en mémoire.
« Il y a environ deux mois, une nuit, U., ma jument de 3 ans, qui était au pâturage dans le fameux champ de luzerne, a brisé la clôture toute neuve et s'est échappée. On ne l'a retrouvée que le lendemain, à 3 kilomètres de là. Or, c'est un animal qui a toujours été très calme.
« Plusieurs jours plus tard, un agriculteur des environs m'a signalé qu'il avait vu une étrange lueur dans le ciel une des nuits précédentes. Je ne peux pas m'empêcher de faire un rapprochement entre les deux affaires, mais, pour moi, ce n'est bien sûr qu'une hypothèse.
« De plus, continue M. A., voici une autre hypothèse : on a découvert, il y a peu, dans le sous-sol d'une colline proche de ma maison un gisement d'uranium. Faut-il y voir un lien avec ces mystérieux événements ? J'espère que l'enquête pourra, un jour, me le révéler. Car, depuis cette histoire d'OVNI, chaque fois que je vais faire mes courses à

Ca s'est passé

F.
65 ans, lui a
je m'étais cou-
vores. Comme à
j'avais laissé
bois entrouverts.
que, depuis
années, je me
érot. A partir de 4
du matin, je ne
soler.
là, alors que je
sur le côté
uis tiré de mon
neuil par une
se qui passe par
trouverts. Intri-
et regarde par
faisceau lumi-
éant, illumine le
uzerne situé à

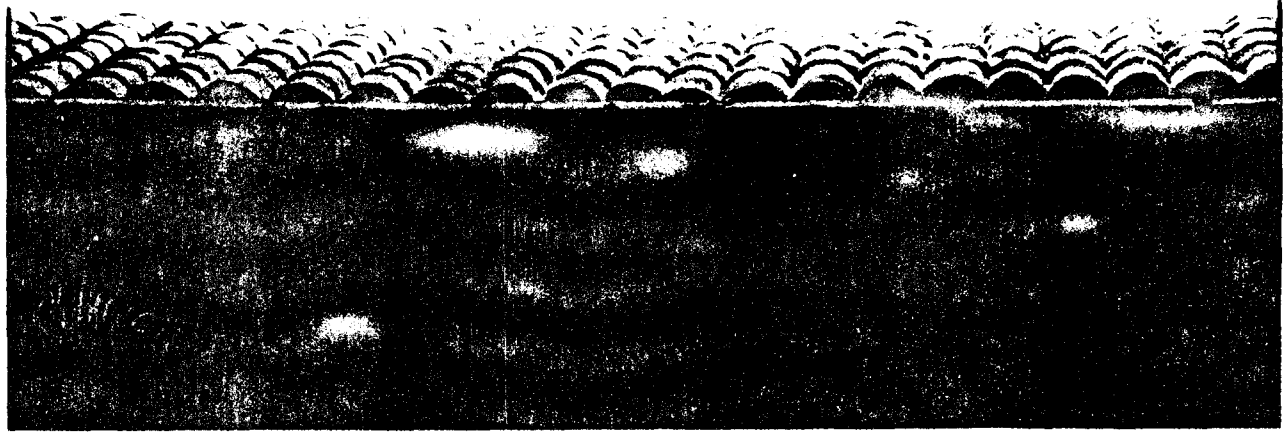
L'engin projette toujours son faisceau, étonnamment fixe, vers le champ de luzerne.
« Sa taille est d'environ 2,50 X 3 m. Il reste immobile durant une trentaine de secondes.

Aveuglante

« Je mets mes mains en visière pour me protéger les yeux car la lumière est aveuglante. J'observe pourtant que les facettes lumineuses sont séparées par une espèce de croisillon plus sombre.
« Un peu comme les carreaux d'une porte vitrée.
« Brusquement, les rayons lumineux et l'engin s'éteignent. Puis plus rien.

Aussi précis qu'une photo, ce dessin illustre la stupéfiante apparition qu'a eue M. A.

65 L'engin mesurait 2,50 m sur 3 et



Aussi précis qu'une photo, ce dessin illustre la stupéfiante apparition qu'a eue M. A

65 ANS, TÉMOIGNE :

'L'engin mesurait 2,50 m sur 3 et ressemblait à une bouteille de gaz géante recouverte de facettes de lumière éblouissante'

mètres en contrebas de la son. L'enfile une robe de chambre, je passe une paire de chaussettes et je sors de la maison pour me diriger vers le champ. A tâtons, car le ciel est couvert, sans lune, et il fait nuit noire ; j'emprunte le chemin qui mène au pré, derrière mon chien. Je m'approche de la maison de lumière, en plein milieu du pré.

Clair

Je vois alors un étrange objet lumineux de 2,50 m environ. Il y fait très clair qu'en plein jour et je suis sûr qu'on aurait pu y aller sans fourmi. Le périmètre du carré n'est qu'à quelques centimètres de mes

La lumière, d'un blanc intense, ressemble à celle d'une lampe halogène. Je ne ressens aucun rayonnement de chaleur. Pendant, je n'ose pas y aller. Ce n'est pas que j'ai peur, mais je suis totalement fasciné par ce que je



M. A. (de dos) et nos reporters dans le pré où tout a commencé.

« Il me faut quelques minutes pour regagner la maison, car l'obscurité est dense, les nuages couvrent la lune nouvelle.

« De retour chez moi, je bois un grand verre d'eau. Je remonte les escaliers pour me coucher lorsque, dans la

chambre, ma femme me demande ce que je fais debout. Je lui explique ce que je viens de voir. Elle dormait et ne s'est aperçue de rien. »

Pendant une semaine, F. hésite à raconter ce qu'il a vu. Cet homme, qui a les pieds sur terre, a peur qu'au village on se moque de lui. Enfin, il consulte le maire qui lui conseille d'en parler aux gendarmes. C'est ce qu'il fait et, le mardi 12 septembre, ils viennent examiner la maison. Mais ils ne sont pas seuls. Ils ont pris au sérieux les déclarations de F.

Ils sont accompagnés par des scientifiques de l'antenne spécialisée du CNES et par les membres du SEPRA (Service d'expertise des phénomènes de rentrées dans l'atmosphère). Pendant deux jours, tous ces experts vont procéder à des investigations

dans le champ de luzerne et sur le toit de la maison, y compris effectuer des survols en hélicoptère pour photographier tout le secteur mètre par mètre.

A leur grande stupéfaction, ils découvrent que, sur environ 25 m² du toit, les tuiles rondes ont changé de couleur, comme si elles avaient été brûlées. Certaines même ont été soulevées. De plus, les petites mousses qui poussaient sur les tuiles à cet endroit-là ont noirci, alors qu'avant elles étaient vertes.

Plus bizarre encore, cette partie du toit sur laquelle l'engin lumineux d'origine encore inconnue est supposé s'être posé s'est affaissée de plusieurs centimètres. Cela est confirmé par le couvreur qui a restauré la maison il y a peu.

Les experts ont emmené les tuiles suspectes afin de les examiner en laboratoire.

« Au stade où en est l'enquête, on ne peut encore rien dire, m'a déclaré J.

V., le responsable du SEPRA. Notre travail va

consister à regrouper toutes les informations et tous les éléments concernant ce phénomène. Ensuite, nous analyserons en détail, par des moyens sophistiqués, les indices que nous aurons relevés.

Différents

« Nous intervenons régulièrement sur des phénomènes semblables qui, somme toute, ne sont pas très différents de ceux déjà observés par divers témoins. Mais ici, sans doute, ce qui retient toute notre attention, c'est la présence de traces physiques. »

Dès que ces informations ont été publiées par la presse locale, les gendarmes ont reçu des témoignages d'un certain nombre de personnes qui, dans la nuit du 3 au 4 septembre, vers 4 heures du matin, ont vu un objet lumi-

« De plus, continue M. A., voici une autre hypothèse : on a découvert, il y a peu, dans le sous-sol d'une colline proche de ma maison un gisement d'uranium. Faut-il y voir un lien avec ces mystérieux événements ? J'espère que l'enquête pourra, un jour, me le révéler. Car, depuis cette histoire d'OVNI, chaque fois que je vais faire mes courses à tous les regards sont braqués sur moi, les gens me

regardent comme une bête curieuse et certains me prennent pour un fou !

« En tout cas, je peux vous dire une chose : ce que j'ai vu, j'en suis sûr, je suis certain que je n'ai pas été victime d'une illusion. Mais de là à dire que j'ai reçu la visite des extraterrestres, il n'en est pas question. Car je n'ai jamais cru, et je n'y crois pas davantage maintenant, à l'existence des vaisseaux venus d'un autre monde. »

Bien sûr, d'autres hypothèses sont envisageables. On peut songer à des engins militaires ultra-secrets, ou à des prototypes sur la lévitation magnétique.

Mais, pour le moment, il faut attendre les conclusions des experts... si elles sont rendues publiques.

Après tout, certains secrets se doivent de rester... secrets !



devant sa maison au toit « visité ».

sur le toit, des tuiles arrachées et décolorées que la police a confiées à des savants